



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier se tenait le premier tour des élections municipales et communautaires 2020. Marqué par une participation assez faible (vous avez été un peu moins de 40 % à vous rendre aux urnes), le scrutin a vu la liste « Saint Martin de l'If, une ambition partagée » obtenir la totalité des sièges du Conseil Municipal.

En raison de l'épidémie de COVID-19 et des mesures de confinement qui l'ont accompagnée, Sylvain Garand et ses colistiers ont ensuite dû patienter, jusqu'au 18 mai pour prendre leurs fonctions. C'est donc le mardi 26 mai dernier que la réunion d'installation du nouveau Conseil Municipal a pu se tenir. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, elle s'est déroulée au foyer rural de Fréville, afin de permettre notamment la distanciation entre les participants.

Pour la mandature 2020-2026, le Conseil Municipal est donc composé des 23 membres suivants :

Betteville

Christophe ACHER
Chantal BIENFAIT
Anita CANTREL
Jean-Marc DOUCET
Dominique LEFEBVRE
Elisabeth MALHEUVRE
Sandrine NORDET
Bertrand SAINT-LEGER

Fréville

Marie BRUNEVAL
Olivier DOUVILLE
Florence DROUET
Sylvain GARAND
Gwenaëlle GRENET GANACHAUD
Dominique LECOURT
Mickaël MOTTET
Valérie PONSAR
Céline PRIEUR

La Folletière

Marie-Christine AUCLAIR
Jean-Pierre CLECH
Dominique SENARD

Mont de l'If

Lucie BARRAY
Jean-Marie GAMARD
Thierry MALANDAIN

Pendant la même période, les élus suivants vous représenteront au Conseil Communautaire d'Yvetot Normandie : Jean-Marc DOUCET, Sylvain GARAND et Sandrine NORDET.

MAIRE

Lors de cette réunion d'installation, le Conseil Municipal nouvellement élu a désigné **Sylvain Garand** comme le maire de Saint Martin de l'If.

A noter

Le 15 mars, deux candidats supplémentaires ont été élus : Chantal DEBRAY (La Folletière) et Didier BROCHET (Fréville). Toutefois, ils ne siègent pas au Conseil Municipal pour l'instant. En effet, conformément à la loi, chacun ne pourra entrer en fonction que si l'un des autres conseillers venait à laisser définitivement sa place. De la même manière, Chantal BIENFAIT (Betteville) pourra remplacer l'un des trois conseillers communautaires, en cas de siège laissé vacant.

ADJOINTS

Par ailleurs, après avoir fixé le nombre d'adjoints à cinq, le Conseil Municipal a également désigné parmi ses membres, les adjoints suivants :

Jean-Marie Gamard, 1^{er} adjoint, en charge de la gestion des travaux et de la voirie,

Sandrine Nordet, 2^{ème} adjointe, en charge de la gestion des achats et de l'approvisionnement,

Olivier Douville, 3^{ème} adjoint, en charge de la communication et de l'informatique,

Valérie Ponsar, 4^{ème} adjointe, en charge du personnel et des associations,

Christophe Acher, 5^{ème} adjoint, en charge de l'urbanisme et des finances.

COMMUNES DÉLÉGUÉES

Comme l'équipe l'avait évoqué lors de la campagne, le maintien des quatre communes fondatrices en tant que communes déléguées n'a que peu de sens pour Saint Martin de l'If.

L'une des premières délibérations de la nouvelle équipe municipale concerne donc tout naturellement le statut de nos villages au sein de la commune nouvelle.

Les membres du Conseil Municipal ont ainsi décidé, à l'unanimité, de supprimer les communes déléguées de Betteville, Fréville, La Folletière et Mont de l'If, au profit de la commune nouvelle de Saint Martin de l'If.

Ainsi, en supprimant les postes de maires délégués, et en limitant le nombre d'adjoints à cinq, l'enveloppe budgétaire allouée aux indemnités de fonctions est maintenue à un niveau raisonnable.

BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque de Fréville vous accueille à nouveau depuis le 11 mai, sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous, téléphoner le lundi, entre 15h30 et 17h30, au 02.35.91.53.42.

Tous les détails pour accéder à la bibliothèque vous seront alors fournis.

De son côté, la médiathèque d'Yvetot Normandie a mis en place un système de drive pour le retour, mais aussi pour emprunter de nouveaux ouvrages.

Plus d'informations au 02.35.95.01.13, ou sur :

<https://mediatheque.yvetot-normandie.fr>

Dans tous les cas, nos deux établissements culturels procèdent à une désinfection des ouvrages rendus, ainsi qu'à leur mise en quarantaine, avant de les mettre à nouveau en prêt.

SITE INTERNET

Comme toujours, n'hésitez pas à visiter le site internet de Saint Martin de l'If :

<https://www.saintmartindelif.fr>

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le Conseil Municipal a également décidé, à l'unanimité, de fixer les indemnités du maire et des adjoints aux taux suivants :

	TAUX MAXIMAL DE L'INDICE BRUT	INDEMNITÉ BRUTE
MAIRE	51,6 %	2006,93 €
ADJOINTS	19,8 %	770,10 €

DISTRIBUTION DE MASQUES FOURNIS PAR LA CDC YVETOT NORMANDIE

Dans le contexte actuel d'épidémie de Covid-19, la communauté de communes Yvetot Normandie offre aux habitants un masque lavable en tissu, réutilisable au moins 30 fois.

Après deux distributions organisées dans l'urgence, juste après la réception des masques commandés, vous pourrez désormais venir chercher vos masques lors des permanences en mairie.

Ces permanences sont moins nombreuses qu'à l'accoutumée, pour s'adapter elles aussi à la situation :

- en mairie de Fréville, le mardi de 11h à 12h,
- en mairie de Betteville, le vendredi de 16h à 19h,
- en mairie de Fréville, le vendredi de 18h à 19h.

Un masque, de taille adulte, sera distribué pour chaque habitant âgé de 11 ans et plus. Il est toutefois important de ne venir qu'à une seule personne par foyer, afin d'éviter d'encombrer inutilement nos espaces d'accueil.

Si vous n'êtes pas déclarés sur la liste préétablie pour la redevance des ordures ménagères, nous vous recommandons de vous munir :

- d'un justificatif de domicile récent,
- de votre livret de famille, et/ou des cartes d'identité de toutes les personnes du foyer (âgées de 11 ans ou plus).

Les masques répondent aux normes AFNOR, tant au niveau de leur tissu, que de leur qualité et de leur modèle. Ils sont également validés par la Direction Générale de l'Armement.

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 700 exemplaires